

## ORDRE DU JOUR

### De la compétence de l'Assemblée générale ordinaire :

- Approbation des comptes sociaux et consolidés de l'exercice clos le 30 septembre 2018,
- Affectation du résultat de l'exercice,
- Rapport spécial des Commissaires aux comptes sur les conventions et engagements réglementés visés par les articles L. 225-38 et suivants du Code de commerce et approbation dudit rapport,
- Renouvellement du mandat d'administrateur de Caisse d'Epargne Rhône-Alpes,
- Renouvellement du mandat d'administrateur de Mme Rachel Picard,
- Ratification de la nomination par cooptation de M. Serge Bergamelli en qualité d'administrateur,
- Renouvellement du mandat d'administrateur de M. Serge Bergamelli,
- Approbation des éléments de rémunération de M. Dominique Marcel, Président-Directeur général, au titre de l'exercice 2017/2018,
- Approbation des éléments de rémunération de Mme. Agnès Pannier-Runacher, Directrice générale déléguée, au titre de l'exercice 2017/2018,
- Approbation des principes et critères de détermination, de répartition et d'attribution des éléments fixes, variables et exceptionnels composant la rémunération totale et les avantages de toute nature attribuables à M. Dominique Marcel, Président-Directeur général, pour l'exercice 2018/2019,
- Approbation des principes et critères de détermination, de répartition et d'attribution des éléments fixes, variables et exceptionnels composant la rémunération totale et les avantages de toute nature attribuables à Mme Agnès Pannier-Runacher, Directrice générale déléguée, pour l'exercice 2018/2019,
- Démission du Commissaire aux comptes suppléant,
- Autorisation à donner au Conseil d'administration aux fins de rachat par la Société de ses propres actions,
- Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités légales consécutives à l'Assemblée générale ordinaire.

### De la compétence de l'Assemblée générale extraordinaire :

- Modification de l'article 19 des statuts de la Société – Commissaires aux comptes,
- Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités légales consécutives à l'Assemblée générale extraordinaire.

